



# STOP AUX BLOCAGES!

Logements bloqués  
depuis le début de l'année

4 6 8 1

Combien de projets de construction de logements, de surélévations d'immeubles, de viabilisation de combles ainsi que de rénovations, de changements de fenêtres ou d'installations de panneaux solaires sont-ils bloqués en raison des multiples oppositions et recours aux motifs infondés ou fallacieux!

A l'heure où Genève vit, depuis plus de dix ans maintenant, une grave crise du logement et où les économies d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelables constituent un enjeu de société majeur, de tels blocages ne sont plus acceptables.

C'est pourquoi les Associations professionnelles de l'immobilier, soit l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier Genève (USPI Genève) et l'Association des Promoteurs-Constructeurs genevois (APCG), entendent dénoncer ces agissements, qui sont souvent étonnamment peu médiatisés, afin que chacun puisse en avoir connaissance et en évaluer le bien-fondé.

Grâce à cette nouvelle rubrique, les Genevoises et les Genevois pourront enfin savoir qui bloque quoi et comprendre pourquoi tout projet semble si difficile à réaliser à Genève, comparativement à ce que l'on peut constater dans d'autres villes.

Par conséquent, si votre projet de construction ou de rénovation de logements ou votre projet permettant de générer des économies d'énergie ou de développer des énergies renouvelables est actuellement bloqué par une opposition que vous jugez infondée, vous avez la possibilité de le faire savoir en nous informant par e-mail à l'adresse suivante: [andreas.fabjan@apcg.ch](mailto:andreas.fabjan@apcg.ch)



Andreas Fabjan  
Secrétaire général USPI et APCG

## Le blocage de la quinzaine

**Auteur du blocage:** Un comité référendaire, soutenu notamment par les Verts • **Nombre de logements bloqués:** 220

Il existe un projet de réalisation de 220 logements dans le périmètre de Challendin, à Chêne-Bougeries. Proche de la ville et en bordure de l'axe principal de la route de Chêne, l'emplacement du périmètre est propice à accueillir de nouvelles habitations. En outre, la proximité immédiate du tram permettra une utilisation optimale des transports publics. L'accès des voitures pourra se faire directement sur l'axe majeur de la route de Chêne, sans transiter par des zones d'habitation. Le dispositif sera complété par un maillage de cheminements piétonniers et pour cyclistes, ainsi que par une liaison directe à la gare du CEVA.



Le programme prévoit un tiers de logements subventionnés, le solde sera en propriété par étages. Tous bénéficieront de prix très attractifs contrôlés par l'Office cantonal du logement. Le projet a fait l'objet de plusieurs adaptations, suite à trois consultations de la Commission communale d'urbanisme. Un bâti en retrait de la route a été privilégié, afin de pouvoir ac-

cueillir une plantation continue de grands arbres le long de la route de Chêne, dans le respect de la planification directrice communale qui prévoit un concept de «continuité verte». Une réduction du gabarit légal des bâtiments autorisés en 3e zone a également été prévue, soit une hauteur maximale de 13,5 mètres au lieu des 21, voire 27 mètres possibles dans cette zone.

Fort de ces garanties, le Conseil municipal de Chêne-Bougeries a délivré un préavis positif

au plan localisé de quartier qui doit être adopté. C'était sans compter avec le lancement d'un référendum, soutenu notamment par Les Verts. Leurs arguments? Trompeurs et fallacieux, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement contraires à la réalité! Les référendaires dénoncent ainsi la création d'immeubles de bureaux le long de la route de Chêne, qui aggraveraient la pénurie de logement (sic!)... Dès lors qu'il n'existe actuellement aucun logement à cet endroit, on ne voit pas comment on

pourrait aggraver la pénurie. Seuls le rez et le 1er étage de l'immeuble situé le long de la route de Chêne seront dévolus aux activités. Les autres étages seront affectés au logement. Donc, à suivre le raisonnement des référendaires, ces bureaux aggraveraient la pénurie de logement, raison pour laquelle ils s'opposent au plan localisé de quartier, qui permettrait pourtant de réaliser plus de 220 logements. Elémentaire, mon cher Watson! Ils dénoncent également une densité trop

forte, avec des chiffres erronés à l'appui de leurs arguments. Or, comme nous l'avons expliqué, les gabarits ont déjà été revus fortement à la baisse dans le cadre des négociations menées avec la commune.

Et puis il y aurait trop de parkings, pas assez d'arbres, et patati et patata...

En attendant, la pénurie se porte bien, merci pour elle! Si vous ne l'appréciez pas et que vous êtes électeur/trice à Chêne-Bougeries, votez oui à Challendin le 27 novembre! ■



association des  
promoteurs  
constructeurs  
genevois



Les professionnels disent OUI à la construction de logements et aux économies d'énergie.